

(S')INSERER LINGUISTIQUEMENT ?

Aurélie Bruneau

Article paru en 2009,

in *L'écho de ma langue: : enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues*
Actes des journées de séminaire 18-19.12.2006, tam-tam 59, Liévin

Questions de pluralité

« Les étrangers savent même pas parler not' langue... » « Qu'est-ce tu dis ? j'comprends vraiment rien ! » « Toutes façons les immigrés veulent pas s'intégrer chez nous, i'z apprennent pas not' langue, i parlent que leur dialecte et restent entre eux ... » « Quand ils viennent me voir j' les comprends pas, ils parlent pas français, ils n'ont pas d'autres langues, enfin je veux dire les bonnes langues... » Voici une petite compilation de propos entendus ici et là lors d'échanges entre professionnels des secteurs éducatif, social et administratif. Vous avez dit diversité ? Mais que fait la République ?!...Quelle prise en compte de la diversité linguistique pouvons-nous faire aujourd'hui ?

L'atelier qui nous préoccupe s'intéresse à l'articulation possible et envisageable entre « langues et insertion sociale », termes piégés a priori. De quelles langues parle-t-on ? Qu'insère-t-on dans cette catégorie (« dialectes », « patois », ...) ? Celles d'ici et/ou de là-bas ? D'hier, d'aujourd'hui et/ou de demain ? Des langues maternelles, fonctionnelles, professionnelles, de la migration, du pays d'accueil ? Et sous quelles formes doit-on les considérer, sous la seule forme standard (exemple de l'arabe classique) ou bien sous des formes différentes et variables (arabes algérien, marocain, etc.) ? Une multitude d'interrogations concernant la qualification de chacun de ces termes ouvrent le champ de la réflexion. Les langues ne sont pas de simples systèmes dans l'absolu, elles sont reconnues (ou non) par leurs locuteurs, vivent, co-existent, s'interpénètrent au gré des contextes spatio-temporels et des rapports humains. Autrement dit, les langues auxquelles nous ferons référence se construisent ou plus précisément se co-construisent dans un espace particulier qu'est l'insertion sociale des migrants. L'aspect dynamique mis alors en exergue doit-il nous autoriser à parler de langues de l'immigration ad vitam aeternam ? N'est-ce pas une nouvelle fois marquer le phénomène migratoire d'une dimension statique et non évolutive ? Et par delà la prise en considération des langues, n'est-ce pas une manière de fixer si ce n'est figer des individus dans une histoire sans avenir ni projection ?

Quant au terme « insertion », ne participe-t-il pas du débat sur les modalités selon lesquelles un individu ou un groupe (« natif » ou « étranger ») prend, acquiert ou se voit accorder une place dans la société dans laquelle il vit. Autrement dit, quelle place est accordée par notre société à la différence, à la diversité et à la complexité ? Face à l'exclusion, l'insertion apparaît comme une réponse impliquant de part et d'autre l'ensemble du tissu social et nécessitant une réflexion sur les synergies et les complémentarités entre les différents domaines et espaces où elle peut s'opérer.

Une expérience pour alimenter la réflexion

Sur un plan sociolinguistique, l'insertion des migrants dans la société française met à nu un débat autour de la question du traitement de l'hétérogénéité linguistique. Notre expérience de recherche-intervention s'articule autour de l'accueil, l'accompagnement social et la formation linguistique de migrants. Dans le champ de la formation linguistique, considérer la diversité est somme toute très relative. En effet, quelle prise en compte des acquis au départ de la formation ? Cette question est à associer à celle des représentations que les Français « monolingues » ont de la langue et de l'enseignement/apprentissage de cette dernière. Dès lors, il est pertinent de prendre en compte les compétences langagières acquises et développées dans une/d'autre(s) langue(s). Mon terrain de réflexion et

d'intervention se consacre à l'insertion de personnes considérées comme « hors-norme » dans la République car elles arrivent et vivent sur le territoire avec d'autres langues, d'autres cultures a priori stigmatisées. Or nous admettons que l'insertion sociale entendue pour ces personnes requiert avant tout une nouvelle forme de socialisation à travers une langue et une culture d'accueil. Le terrain de la recherche effectuée en 2005-2006 ne s'est pas imposé fatalement ; il fait suite à un travail co-construit au fil des années par diverses expériences d'enseignement du français et d'accompagnement social auprès de publics migrants. La particularité du contexte de ce travail tient en ce que l'intervention était immédiate puisque j'étais la fois formatrice de français langue étrangère auprès de femmes isolées socialement et linguistiquement dans un quartier dit « sensible » de la ville d'Orléans et en posture de recherche dans le cadre d'un master.

Ces femmes sont installées en France depuis de nombreuses années ; elles ont vu leurs enfants grandir ici. Pendant une année scolaire, nous avons exploré ensemble une démarche nouvelle permettant de prendre la mesure de « sa » place dans la société française. Dans un travail de co-construction et par une approche réflexive, j'ai accompagné des femmes qui cherchent à « dire » et « se dire » dans une langue autre pour se reconstruire, s'approprier une histoire, un parcours de vie singulier qu'est la migration. Approcher une compréhension de l'autre, entendre son histoire (mais pas totalement sinon il n'est plus l'autre), c'est se mettre soi-même en mouvement et ainsi accepter les contradictions, les différences et l'idée d'alterner des périodes d'instabilité/stabilité. Les récits offrent la possibilité à une personne étrangère de se comprendre, de devenir acteur face à une trajectoire de vie en apparence subie dans le contexte de la migration. En d'autres termes, re-connaître les langues et cultures étrangères via l'apprentissage de la langue d'accueil, c'est considérer véritablement la dimension identitaire inhérente à toute forme de socialisation. Dans cette démarche de recherche-intervention, la sphère « langue-langage-discours » intervient alors selon deux modes, à la fois comme possibilité de construire la réflexivité pour se dire à l'autre, se construire mais aussi comme la possibilité de mieux s'approprier le français. Cette démarche réflexive en terme de formation est une voie émergente d'intervention et d'accompagnement pour ne plus faire *à la place de* mais *avec* et ce afin d'interagir avec l'autre pour avoir une meilleure compréhension de soi et de l'autre dans sa pluralité et sa complexité. Cette démarche donne à voir une forme nouvelle d'autonomisation de la personne *dans* et *par* le discours, ses représentations socioculturelles et ses pratiques langagières.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BRUNEAU, A. (2006) : *Histoires de migrations, récits d'intégration : langues, réflexivité, autonomie*, Mémoire de MASTER Recherche sous la dir. de D.DE ROBILLARD, Université F. Rabelais, Tours

BLANCHET, Ph. (2000) : *La linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes

KHELLIL, M. (2005) : *Sociologie de l'intégration*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? »

LERAY, C., BOUCHARD, C (sous la dir.) (2000) : *Histoire de vie et dynamique langagière*, Cahiers de sociolinguistique, n°5, Presses universitaires de Rennes

LÜDI, G. et PY, B. (2002) : *Etre bilingue*, Peter Lang

PINEAU, G., LEGRAND, J-L. (1993) : *Les histoires de vie*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? »

VERBUNT, G. (1993) : *Les obstacles culturels aux interventions sociales : guide pour la réflexion et les pratiques*, CNDP, FAS

VERBUNT, G. (1994) : *Les obstacles culturels aux apprentissages : guide pour la réflexion et les pratiques*, CNDP, FAS

VERBUNT, G. (2001) : *La société interculturelle : vivre la diversité humaine*, Seuil